RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

ZONE DE DISTRIBUTION : CAD - VERNOUILLET

Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous. Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence du métabolite R471811 du chlorothalonil. Au vu des connaissances scientifiques, le métabolite R471811 n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES). Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb. En 2024, les PFAS ont été recherchés dans les installations d'eau potable desservant plus de 10 000 habitants ou à proximité des sites susceptibles de présenter une contamination aux PFAS. Les résultats d'analyses sont conformes.

Indicateur global de qualité

B

- **A** : Eau de bonne qualité
- **B** : Eau de qualité convenable
- **C** : Eau de qualité insuffisante
- **D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 12455 personnes sur 1 commune (VERNOUILLET). Le responsable des installations est : « CA AGGLO DU PAYS DE DREUX ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SOCIETE AQUALIA » qui assure l'exploitation du réseau.

Quelques conseils

ABSENCE

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR

Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE

Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR

Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le **16/06/2025**

UDI **028001334**

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **34**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES — A — Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **34**
Valeur moyenne : **38,1 mg/L**
Valeur maxi : **50 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — B — Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **12**
Conformité : **67 %**
Nombre de substances recherchées : **194**
Valeur maxi : **1,4 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés**

FLUOR — A — Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,18 mg/L**
Valeur maxi : **0,19 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS — A — Très bonne qualité

Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances différentes d'origine industrielle et utilisés dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0,0157 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,021 microgramme/L**

BROMATES — A — Très bonne qualité

Eléments produits lors de la désinfection de l'eau. Ils proviennent d'impuretés présentes dans l'eau de javel ou de l'oxydation des ions bromures présents dans l'eau de la ressource. Le maximum réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **6**
Valeur moyenne : **0,65 microgramme/L**
Valeur maxi : **3,9 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **12**
Valeur moyenne : **28,7 °f**
Valeur maxi : **30,6 °f**

ARS Centre-Val de Loire - Délégation départementale d'Eure-et-Loir - 15 place de la République - CS 70527 - 28019 Chartres Cedex
02 38 77 33 33 ARS-CVL-DD28-UNITE-SANTE-ENVIRONNEMENT@ars.sante.fr